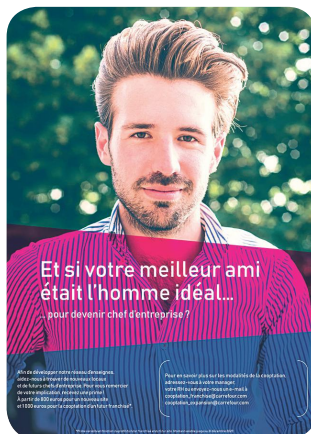


LA COOPTATION, PENSEZ-Y !



La cooptation d'un futur franchisé

Dans votre entourage, vous connaissez peut-être une personne qui souhaite devenir chef d'entreprise... Proposez-lui de devenir franchisé Carrefour !

⇨ Les avantages de la cooptation d'un futur franchisé

Si vous cooptez un futur franchisé, que sa candidature est retenue et le contrat finalisé et signé, vous recevrez une prime en remerciement pour votre implication en faveur du développement de notre réseau.

⇨ Une prime variable en fonction du profil du futur franchisé

PROFIL DU COOPTÉ	MONTANT	QUAND ?
Locataire - Gérant	1 000 €	Payable à la signature du contrat de franchise
Investisseur	1 600 €	Payable à la signature du contrat de franchise

⇨ Vous avez trouvé le candidat idéal ?

Envoyez ses coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresse et mail), sa mobilité géographique l'enseigne souhaitée à l'adresse suivante : cooptation_franchise@carrefour.com

La cooptation d'un futur site

Nous recherchons tous types de locaux : disponibles, en fermeture, occupés (transfert d'activités...). Dans votre environnement proche, il y a peut-être un site commercial qui pourrait devenir l'un de nos magasins franchisés... Faites- le nous connaître !

⇨ Les avantages de la cooptation d'un futur site

Si vous cooptez un futur site et qu'il est retenu, vous recevrez à la pose de l'enseigne une prime en remerciement pour votre implication en faveur du développement de notre réseau.

⇨ Une prime variable en fonction du profil du site retenu

PROFIL DU COOPTÉ	MONTANT	QUAND ?
Proxi	800 €	Payable à la pose d'enseigne
Express - Contact City - Bio	1 200 €	Payable à la pose d'enseigne
Promocash	1 400 €	Payable à la pose d'enseigne
Market	1 600 €	Payable à la pose d'enseigne

⇨ Vous avez découvert le site parfait ?

Dites-nous en plus via cooptation_expansion@carrefour.com

Soyez un acteur clé pour accélérer notre développement !

